

Journal Information
Journal ID (publisher-id): jgi
ISSN: 1910-7595
Publisher: Centre for Addiction and Mental Health

Article Information
© 1999-2012 The Centre for Addiction and Mental Health
Health
Publication date: October 2012
Publisher Id: jgi.2012.27.2
DOI: 10.4309/jgi.2012.27.2

Le défi de la recherche en milieu naturel/ The Challenge of Conducting Research in the Field

Claude Boutin^{[aff1](#)}

La Maison Jean Lapointe, Montréal, Québec, Canada Email:
claude.boutin@maisonjeanlapointe.org

Claude Boutin, psychologue, est directeur du Programme Jeu Pathologique à la Maison Jean Lapointe. Il a travaillé près de 15 ans dans un centre de recherche universitaire (CQEPTJ de l'université Laval). Il a publié plusieurs articles scientifiques traitant du jeu pathologique dans des revues, encyclopédies et magazines spécialisés. Il est l'auteur ou le coauteur de 4 livres, dont « J'achète (trop) et j'aime ça ! » ; « Le jeu excessif » ; « Y a-t-il un joueur dans votre entourage ? » et « Le jeu : chance ou stratégie ? (ce dernier intègre les nuances nécessaires entourant les jeux de hasard qui comportent parfois de l'adresse ou de la quasi-adresse) », tous publiés aux Éditions de l'Homme.

Approbation éthique : non applicable.

Les chercheurs vouent une grande part de leur énergie à élaborer des projets novateurs qui favorisent l'émergence de pratiques cliniques toujours plus efficaces. S'inspirant en quelque sorte des travaux de Dewey Jacobs dans le développement de la « Théorie générale des dépendances », quelques centres de recherches s'affilient de nos jours à des organismes de traitement pour joueurs pathologiques. Ce faisant, les chercheurs testent en milieu naturel des procédures éprouvées au préalable en milieu contrôlé ou développent en collaboration avec ces divers organismes de traitement de nouvelles pistes d'intervention qui doivent ensuite faire l'objet d'une étude. Ils espèrent voir leurs recherches se muter en meilleures pratiques et du coup offrir aux joueurs des traitements de qualité supérieure ou de nouvelles modalités d'intervention. Ces pratiques relativement nouvelles soulèvent cependant plusieurs questions, qui aux premiers abords semblent relever du sens commun, mais qui, lorsqu'on s'y attarde un peu, provoquent une remise en cause des façons de faire cliniques, scientifiques, voire éthiques. Plusieurs écueils attendent le chercheur en quête d'une validation de ses travaux lorsque ceux-ci se font en collaboration avec un ou plusieurs organismes de traitement en milieu naturel. Après avoir travaillé près de 15 ans au *Centre Québécois d'Excellence*

pour la Prévention et le Traitement du Jeu de l'université Laval, je vous propose aujourd'hui une réflexion quant aux difficultés susceptibles de jalonner le parcours de tout chercheur désireux de collaborer avec un centre de traitement. Mais, ce sera à titre de directeur de programme du jeu pathologique de la Maison Jean Lapointe que je vous entretiendrai, aujourd'hui. La Maison Jean Lapointe s'implique activement à la recherche, notamment en collaborant avec certains centres universitaires afin que ceux-ci testent en ses murs des protocoles de recherche imaginés par eux, ou en s'intégrant à une équipe de recherche universitaire où les orientations de recherches sont alors élaborées conjointement. Vivre l'autre côté de la médaille donne une perspective autre sur ce qu'implique une collaboration entre les milieux scientifique et naturel. Cela permet d'être témoin des difficultés concrètes que soulèvent de telles pratiques et attire l'attention sur des questionnements au plan éthique, non encore ou rarement abordés.

Il va de l'intérêt du chercheur de considérer l'importance d'élaborer dès le départ, en collaboration avec le responsable du centre de traitement pour joueurs pathologiques, le protocole de recherche qui sera mis en place et testé au sein de son établissement. Tous les centres de traitement n'adoptent pas la même façon d'intervenir auprès des joueurs, plusieurs variantes existent et certaines façons d'intervenir propres à la recherche pourraient ne pas correspondre à la philosophie du dit centre de traitement. Cette divergence possible influe alors sur la motivation des intervenants en milieu naturel à recruter des sujets pour l'étude autant que sur celle à prodiguer la nouvelle procédure en observation. Il peut alors se créer un clivage au sein même des membres de l'organisation quant à leur désir de poursuivre leur implication dans la recherche. Jauger l'impact de la mise en place d'une nouvelle procédure de recherche en milieu naturel évitera bien des désagréments de part et d'autre. Tout chercheur tire avantage à ce que sa recherche cadre avec la visée du centre de traitement avec qui il entreprend de mener à bien ses travaux. Il en va du succès de la démarche scientifique.

Cela relève en partie de l'évidence, mais qu'en est-il des difficultés éthiques posées par une telle démarche ? Avant toute chose, le joueur pathologique en traitement présente de grandes vulnérabilités et doit avoir droit aux meilleures pratiques, mais surtout au meilleur de ce qu'un intervenant peut lui offrir. Le personnel d'un milieu naturel impliqué dans un projet de recherche peut-il se faire imposer une nouvelle façon d'intervenir qu'il ne maîtrise ou ne cautionne pas d'emblée ? Chaque conseiller clinique, par exemple, mis à partie dans un nouveau projet de recherche devrait-il avoir le pouvoir décisionnel de participer, voire de se retirer à tout moment d'un tel projet sans que cela ne lui cause préjudice dans son milieu de travail ? On sait par ailleurs que certains protocoles de recherches donnent peu de libertés aux cliniciens impliqués, d'autant plus que plusieurs centres de traitement en milieu naturel sont parfois impliqués dans une seule et

même recherche. La pression vers une procédure standardisée se fait alors très grande sur chacun des centres de traitement. Au final, qui devra faire des compromis afin que le joueur pathologique en traitement demeure au cœur des préoccupations de tous, le monde de la recherche, celui du milieu naturel, ou les deux ? De même, existe-t-il des outils dans le cadre de la recherche afin de protéger l'intégrité professionnelle et les droits des collaborateurs en milieu naturel souvent peu formés à la recherche et parfois forcés de collaborer en raison de leur statut d'emploi ? En y pensant bien, y aurait-il lieu d'intégrer un consentement éclairé à l'intention des collaborateurs issus du milieu naturel ? Ne serait-il pas préférable de veiller à ce que les collaborateurs en milieu naturel ne se sentent pas menacés par la recherche ?

De multiples enjeux existent entre les membres d'une équipe de travail en milieu naturel qu'une participation à un projet de recherche peut faire sortir de l'œuf. Qui prendra part à la recherche, dans quelles conditions et pourquoi, sont toutes des questions que le chercheur a avantage à soulever auprès du responsable de la recherche en milieu naturel. En l'absence de quoi, il est probable que des désistements surviennent ou pire que certains intervenants tentent de faire avorter le projet de recherche. En clair, passer outre ce point risque de provoquer des revirements de situation difficilement récupérables. Cela met en péril l'aboutissement de la recherche et l'équilibre si fragile de toute une équipe de travail. En attendant que des formulaires éthiques remédient à ces difficultés, ces dimensions doivent être négociées avec grand sérieux.

La formation des intervenants qui participent à la recherche exigera temps et générosité. L'intervenant qui voit sa tâche quotidienne modifiée, et parfois augmentée en raison de sa participation à la recherche voudra que cela lui bénéficie sur le plan professionnel. En contrepartie, le projet de recherche ne peut occuper une trop grande part du temps alloué aux tâches régulières de l'intervenant. Il s'agit pour le chercheur de trouver le bon équilibre dans le temps qu'il désire affecter à la formation et la supervision des intervenants impliqués dans sa recherche. Là encore, cette situation risque de créer des remous au sein de l'équipe qui y verra peut-être une situation d'injustice en regard de leur nombre de cas ou « case load ». Tous les intervenants d'une même équipe ne participent pas forcément au projet de recherche. Cette situation potentiellement problématique semble concerner davantage le responsable d'équipe en milieu naturel. Toutefois, il en va autrement : trop de désagréments risqueront de provoquer un désintéressement généralisé du projet de recherche et provoqueront une rupture du lien pour l'avenir. En somme, mettre en place des projets simples qui appellent une formation et supervision légère maximisera la collaboration tout en atténuant les risques de désagrément dans l'équipe en milieu naturel.

Il en va souvent de cet ordre dans lequel le chercheur propose des idées de

recherches et les individus en milieu naturel tentent alors de s'accommoder de façon à donner satisfaction au chercheur. L'inverse ne serait-il pas plus révélateur des vrais besoins en milieu naturel ? En partant des idées générées par le milieu naturel, le monde scientifique y gagnerait-il ? Par ailleurs, serait-il envisageable que le milieu universitaire offre parfois son soutien à la recherche créée, mise en place, et évaluée par le milieu naturel ? Bien entendu, afin de réussir un tel exploit, il faudrait s'assurer que les cliniciens soient formés aux rouages de la recherche et que les chercheurs soient en contrepartie formés aux réalités du monde clinique.

Une bonne collaboration transitera toujours par une excellente préparation et une communication soutenue. Et, si tout ne peut se prévoir ou se contrôler, la collaboration entre les milieux scientifique et naturel ne peut cependant pas se permettre le luxe du hasard. Cela dit, on peut se demander pourquoi plusieurs des questionnements soulevés ici sont encore ignorés du monde de la recherche ? Prendre le temps de s'y intéresser n'ouvrirait-il pas la voie à de nouvelles suggestions visant une meilleure collaboration ? Car enfin, cette collaboration est le premier pas, le plus important, dans l'élaboration du pont qui sépare l'univers de la recherche de celui du milieu naturel.

En terminant, la collaboration recherche/milieu naturel est une des avenues les plus prometteuses. Seulement, nombreuses sont les difficultés rencontrées et les précautions qui doivent être prises pour mener à bien une telle collaboration. Des remises en question des façons de faire actuelles pourraient être faites notamment au plan de l'élaboration des projets, de la formation des gens impliqués, et du droit de chacun de préserver leur pouvoir éthique décisionnel. Par ailleurs, lorsque les scientifiques prendront sur eux de rendre digestibles les résultats de leurs plus grandes recherches, tout en assurant un relais rapide vers les centres de traitement, nous pourrons enfin dire qu'il existe un pont entre la recherche et l'intervention en milieu naturel. Alors seulement pourrons-nous parler de réelle collaboration.

Article Categories:

- Editorial

[Related Article\(s\):](#)